

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS

ST-MAURICE

Téléphone 3 65 61

Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	20.-	11.-	6.25
Avec Bulletin officiel	27.-	15.-	8.25
ÉTRANGER : Demander le tarif			

**Le seul quotidien de la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ  
SION

PUBLICITAS S.A., tél. 212 36  
et toutes les Agences de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
Suisse et étranger	14 "
Réclames : Canton	24 "
Suisse et étranger	30 "
Mortuaires	20 "
Réclames première page	majoration de 20%

## Ecouter l'Eglise

Le Pape Léon XIII a publié l'encyclique *Rerum Novarum* pour le bien de l'humanité, et plus spécialement de l'humanité qui travaille, peine et souffre ; car, sans négliger les intérêts de personne (le Souverain Pontife étant le père commun de tous les hommes, riches et pauvres), Léon XIII a voulu par-dessus tout défendre les droits des travailleurs et le faire en tenant précisément compte des besoins nouveaux que les conditions de la vie moderne ont créés.

Ce chef de l'Eglise n'a fait que renouer, mais avec un éclat magnifique, la tradition du Moyen-Age. Il n'a fait que reprendre la parole du docteur angélique, St-Thomas d'Aquin : *Un minimum de bien-être est indispensable au maintien et à la pratique de la vertu*, et l'adapter aux conditions nouvelles de la vie.

Cette tradition du Moyen-Age avait été obscurcie par des théories économiques, plus ou moins contraires à la doctrine de l'Evangile, qui avaient pris naissance tout au long du XVIIIe siècle, avaient été pour ainsi dire codifiées à la Révolution française et qui, pour le malheur du monde, avaient fini par triompher.

Aussi l'encyclique *Rerum Novarum*, si elle fut pour les uns une révélation, pour d'autres un acte révolutionnaire, en réalité elle n'était qu'un écho lointain mais fidèle de la parole du Christ qui, voyant devant lui des masses de gens affamés, s'écriait : « J'ai pitié de cette foule », elle n'était donc qu'une continuation du rôle social de l'Eglise. Elle était dans la ligne de la mission qu'a toujours remplie l'Eglise : servir de témoin à la vérité, à la justice et à la charité.

Si cette encyclique n'a pas porté tous les fruits qu'on était en droit d'attendre, si les espoirs merveilleux conçus en ce temps-là ne furent malheureusement pas tous réalisés, la faute n'en est pas à l'Eglise.

Mgr Besson le constatait un jour avec amertume :

« Notre peuple, s'il était mieux instruit disait ce grand évêque, se rendrait mieux compte de tout ce que l'Eglise a fait pour lui au cours des âges et fait encore aujourd'hui.

Malheureusement, soit qu'ils le veuillent, soit qu'ils ne s'en rendent pas même compte, certains critiquent à tort et à travers l'attitude du Pape, sans penser que le Pape a tout de même une conscience, qu'il connaît les situations, qu'il n'agit point sans motif, et qu'on fait preuve d'outrecuidance en laissant entendre que si l'on était à sa place on agirait autrement et beaucoup mieux qu'il ne le fait.

D'autres, craignant l'influence de la Papauté, cachent sa doctrine ou s'efforcent de la dénaturer. Voilà pourquoi, dans beaucoup de pays, s'est creusé comme un fossé profond entre l'Eglise et le peuple : les humiliants et tragiques résultats auxquels est arrivé notre monde laïcisé devraient pourtant ouvrir les yeux à tous.

Comme tout cela est vrai !

Dans certains milieux politiques, même de droite, on n'aime pas toujours entendre la voix de l'Eglise en matière sociale, on fait la vie dure à ceux qui ont l'audace de prendre au sérieux les enseignements pontificaux, on les met facilement sur une « liste noire », on les arrête devant certaines portes et on les empêche d'entrer là où leur influence pourrait être déterminante.

« Nous ne vous reprochons pas vos encycliques, disait un jour un orateur incroyant dans une grande assemblée catholique, nous vous reprochons de ne pas assez les mettre en pratique ! »

Tout n'est pas faux dans ce reproche.

Quand on voit comment les choses évoluent, on ne peut s'empêcher de regretter amèrement que la doctrine sociale de l'Eglise ait insuffisamment pénétré dans les milieux catholiques et qu'elle n'ait pas toujours rencontré l'accueil auquel elle avait droit.

L'obéissance à l'Eglise, en matière sociale comme dans les autres domaines, demeure une vertu difficile à pratiquer. Nous n'avons pourtant plus le choix entre l'obéissance et la désobéissance si nous voulons sauver l'homme.

*Rerum Novarum* doit être, pour tout catholique, la grande charte sociale du monde, la grande inspiratrice de toute la vie sociale. Pas d'ordre en dehors d'elle, c'est certain.

Sauvegarde des intérêts des montagnards

### Une décision de principe du Conseil fédéral

Dans les premières années d'après guerre, alors que prix et salaires s'accroissaient toujours plus, le Conseil fédéral décida de fixer le prix du lait à payer aux agriculteurs de manière à pouvoir faire face au coût de sa production. Toutefois, afin que le consommateur n'ait pas à pâtir de cette hausse, les ressources nécessaires à en compenser les effets ont été prélevées sur les deniers publics. Jusqu'à ce jour, c'est une somme dépassant largement 200 millions de francs qui a été répartie entre les consommateurs, sans distinction aucune de fortune ou de revenu. Le Conseil fédéral considère qu'il n'y a maintenant plus lieu d'abaisser le prix du lait à la consommation, en un temps d'affaires florissantes, si, parallèlement, la caisse fédérale doit être alimentée par des impôts accrus. Il s'est donc résolu à supprimer au plus tôt les subsides destinés à abaisser le prix du lait à la consommation. L'an dernier déjà, il avait commencé à réaliser ce projet et il a décidé de ne plus accorder pour l'année 1951-52 que 8 millions de francs de subventions à cet effet, au lieu de 40 millions, et il se propose de supprimer bientôt aussi ce dernier subside.

La décision du Conseil fédéral de supprimer les subsides destinés à abaisser le prix du lait à la consommation doit être approuvée. Nous nous sommes en effet toujours opposés à ce mode de répartition générale des deniers publics.

Le Conseil fédéral avait aussi à décider aux frais de qui se ferait ce dégrèvement de la caisse fédérale.

Les différents rapports issus de source privée et officielle présentés au sujet des frais de production du lait s'accordaient tous à prouver qu'un prix de base de 38 ct. pour le lait étant non seulement justifié, mais proprement indispensable pour en couvrir les frais de production. Bien que, d'aucun côté, on n'eût contesté que le prix du lait équivalait au coût de sa production, le Conseil fédéral s'est résolu à réduire de 1 ct. par litre le prix de base du lait payé au paysan. Comme cela ne suffisait pas pour compenser la suppression des subsides accordés jusqu'ici en faveur des consommateurs, ceux-ci ont aussi dû généralement prendre à leur charge une augmentation de 1 ct. par litre de lait frais, un léger relèvement du prix du beurre, celui du fromage ne se modifiant pas.

La décision du Conseil fédéral doit aussi être considérée à un autre point de vue. Il a abandonné le principe de la fixation pour les produits agricoles de prix couvrant leur coût de revient pour en revenir à celui aussi condamné qu'oublié à la fin de la guerre et au début de la pé-

riode de paix, de l'adaptation des prix à la loi de l'offre et de la demande. Il existe une forte offre de lait et de produits laitiers due à ce que la production du lait ne cesse d'augmenter alors que l'écoulement, spécialement celui du fromage, est insuffisant. Par l'abaissement du prix du lait à la production, le Conseil fédéral entend engager les producteurs à développer la culture des champs et il a promis, dans la communication officielle de tenir compte dans la fixation des prix des produits des champs, des besoins de l'agriculture tout entière. Le Conseil fédéral est donc prêt à compenser dans une certaine mesure pour l'agriculteur le manque à gagner pour ce qui concerne le lait par de meilleurs prix pour les produits des champs. S'il le fait dans une mesure suffisante, c'est-à-dire si le revenu de l'agriculture reste le même par suite de la compensation envisagée, le sacrifice imposé sur le prix du lait sera supportable.

C'est là du reste aussi l'opinion exprimée dans l'avis émis par les grandes organisations agricoles. Elle est en principe juste. Néanmoins, elle implique un complément que nous énoncerons sous la forme de la question que voici : Comment compensera-t-on, pour les petits paysans et les agriculteurs des régions exclusivement herbagères des Alpes et du Jura, le manque à gagner provenant de la baisse du prix du lait ? Ils ne peuvent cultiver ni les betteraves sucrières ni le colza et, pour eux, la culture des champs n'est de toute façon pas rémunératrice. Tel est l'aspect de la question qu'il convient de ne pas négliger dans le jugement à porter sur la décision du Conseil fédéral. Ces compensations faisant défaut aux agriculteurs de ces régions, ils en seront gravement atteints et seront une fois de plus défavorisés. Le peuple suisse aurait certainement fait preuve de compréhension à l'égard d'une mesure d'exception consistant à maintenir pour les paysans de montagne le

MELANGE VIENNOIS  
**Café expresso**  
Le paquet 4.50  
CAFÉS & CACAOS "Grand-Duc"

prix de base du lait au même niveau que jusqu'ici. Cette solution, à vrai dire, soulèverait certaines difficultés. Nous ne doutons cependant pas que l'on doive accorder à l'avenir une attention accrue à ce problème.

Où donc les paysans de montagne trouveront-ils la compensation désirable ? Dans l'élevage du bétail ? Quiconque connaît la situation actuelle et les conditions d'exportation rendues plus difficiles par suite des dévaluations sait qu'il n'est pas possible de trouver dans ce sens l'issue désirée sans que la Confédération et les cantons prennent des mesures d'aide radicales.

S'il n'est pas possible d'appliquer, pour la population montagnarde, une politique des prix lui assurant un traitement dans quelque mesure équitable, nous serions d'avis que la compensation s'imposant devrait s'effectuer par une politique sociale plus opérante. Ainsi, notamment, il y aurait lieu d'accroître et d'étendre, et non pas de réduire les allocations familiales aux paysans de montagne. Ce ne sera que lorsque auront été réalisées ces mesures et qu'elles auront été complétées par d'autres moyens que sera réparée l'injustice commise à l'égard des paysans de montagne par la réduction du prix du lait.

W. R.

DE JOUR EN JOUR

## La Santé!

par M<sup>e</sup> M.-W. SUÈS

Lundi matin, au Centre Européen des Nations Unies à Genève, s'est ouverte la quatrième Assemblée mondiale de la Santé. Les 76 Etats ou territoires qui sont devenus membres de cette Organisation ont été invités à s'y faire représenter. En outre, la République fédérale d'Allemagne, le Japon et l'Espagne qui ont déposé une demande d'admission, ont envoyé des observateurs qui deviendront automatiquement des délégués dès que la candidature de leur pays aura été agréée. Comme de coutume, les autres institutions spécialisées de l'ONU assisteront également aux débats pour maintenir un contact actif.

Rappelons que l'OMS n'est un organe permanent que depuis le 1er septembre 1948. Sa constitution, appelée « Charte de la Santé » revêt, pour le Bien, un caractère véritablement révolutionnaire par les principes qu'elle énonce. Il s'agit tout d'abord « d'amener les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. » Ensuite la santé est définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Plus loin la santé est proclamée comme « un des droits fondamentaux de tout être humain ». La Charte déclare enfin que « la santé de tous les peuples est une condition essentielle de la paix du monde et de la sécurité et qu'elle dépend de la coopération la plus étroite entre Etats et individus.

C'est en juillet 1946 que fut convoquée à New-York, sous les auspices du Conseil Economique et Social de l'ONU, la première Conférence internationale de la Santé. Elle jeta les bases de la Constitution de l'OMS. Quand les ratifications requises furent obtenues, l'Organisation se mit à fonctionner et ce jour qui tombait le 7 avril, fut adopté comme Journée mondiale de la Santé.

Il est juste de dire que la Santé avait déjà préoccupé feu la Société des Nations. Cette institution avait mis sur pied, en vertu de l'article 23 du Pacte une Organisation d'hygiène qui devait « s'efforcer de prendre des mesures d'ordre international pour prévenir et combattre les maladies ». L'Organisation comprenait un Conseil général consultatif, un Comité d'hygiène, composé de 12 membres et un Secrétariat assuré par la Section d'hygiène du Secrétariat de la S.d.N. L'activité de cette

Section comportait la lutte contre les maladies, une collaboration technique entre tous les gouvernements, l'hygiène rurale, la standardisation biologique, des études sur l'alimentation, l'habitation, l'éducation physique. Tous les spécialistes de réputation mondiale participèrent, de près ou de loin, à ses travaux qui ne venaient point troubler la grande publicité. Celle-ci ne portait aucune attention à ces activités, qui furent pourtant parmi les plus utiles, les plus fructueuses de l'ancienne Organisation internationale.

L'OMS a repris toutes ces activités et elle les a décuplées. Elle comporte ainsi une Assemblée mondiale, précisément celle qui est réunie ; un Comité Exécutif, composé de 18 membres, qui siège à Genève, deux fois par an ; des Comités régionaux, des Comités d'experts et un Secrétariat qui est placé sous le contrôle du Dr Brock Chisholm, directeur général. De plus des bureaux régionaux ont été créés à la Nouvelle Delhi, à Alexandrie, à Washington et à Hong-Kong. Le budget ordinaire pour 1951 s'élève à 6,200,000 dollars, soit plus de 25 millions de francs suisses, auxquels s'ajoutent 4,000,000 de dollars au titre du Programme d'assistance technique de l'ONU.

La présente Assemblée est marquée par un événement d'une importance particulière : l'adoption du Règlement sanitaire international qui doit remplacer les conventions sanitaires actuellement en vigueur. Ce Règlement est à l'étude depuis 1947 et s'il est adopté, il entrera en vigueur en 1952. Ses prescriptions faciliteront grandement les voyages en uniformisant les formalités nationales. Puis l'on discutera de la formation professionnelle du personnel médical et du personnel de santé publique qui diffère énormément de nation à nation. L'Assemblée mettra en outre la dernière main à un plan quadriennal en faveur de la santé mondiale. Ce plan entrera en vigueur l'année prochaine. Il a deux objectifs : renforcer les services nationaux de santé publique et développer les services techniques permanents d'intérêt mondial, institués par l'OMS.

Puis, il faudra examiner 110 demandes d'assistance technique pour la mise en œuvre de projets sanitaires, reçues de 40 pays. Le directeur général, à la suite de son rapport, réclamera que le budget de 1952 soit porté à

8,700,000 dollars, soit près de 35 millions de francs suisses. Il basera cette augmentation sur un plan de travail remarquable qu'il exposera à l'Assemblée.

Bien évidemment, un pays comme le nôtre, où la lutte contre les maladies les plus diverses est menée en main de maître depuis longtemps déjà, ne sait pas d'emblée l'incontestable, l'admirable valeur d'une Institution comme l'OMS. Mais il faut penser à d'autres populations, à d'autres continents, à d'autres régions de la terre. Aux quatre coins du globe, il est des dizaines de millions d'individus qui souffrent des maux les plus divers. Les pouvoirs publics ne savent comment s'y prendre pour lutter efficacement contre épidémies, maladies, disette et autres calamités. L'OMS vient désormais à leur aide par ses spécialistes. Les améliorations sont multiples et déjà nombreuses.

Bien évidemment, il en est de l'OMS comme il en fut de la Section d'hygiène de la S. d.N. Son activité ne passionne pas l'opinion publique. C'est précisément pourquoi nous l'avons présentée aujourd'hui à nos lecteurs. Sa tâche mérite d'être connue. Elle ne tue pas les hommes; elle en sauve, et par milliers!

Me Marcel-W. Suès.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Les fêtes religieuses françaises du 6 mai

La France a commémoré religieusement, dimanche 6 mai, trois événements bien dignes d'être retenus.

Ce fut tout d'abord la célébration traditionnelle en ce début de mai de la fête de Ste-Jeanne d'Arc. Manifestations religieuses et manifestations civiles et militaires se sont succédées dans toute la France, mais principalement à Paris et à Orléans, où les édifices publics étaient pavés. Le même jour a vu la clôture des fêtes solennelles commémoratives du tricentenaire de Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes. Dès le 4 mai, le Conseil municipal de Paris, a conféré le nom de S. Jean-Baptiste de La Salle à la rue de la Barouillère, où, de 1707 à 1715, le saint résida. Le 5 mai, M. Létourneau, ministre des États associés et ancien élève des Frères, a prononcé un important discours dans lequel il a évoqué l'œuvre de St Jean-Baptiste de La Salle et dit la reconnaissance de la France à cette haute personnalité du monde spirituel et éducatif. La messe pontificale de dimanche a été célébrée à Notre-Dame de Paris par Son Exc. Mgr Feltin, en présence de Son Exc. Mgr Roncalli, Nonce Apostolique en France, de M. Pfimlin, ministre de l'Agriculture, délégué du gouvernement, du général Koenig et de nombreuses personnalités religieuses, civiles et diplomatiques. Le panégyrique du saint a été prononcé par le R. P. Riquet, S. J.

Dimanche 6 mai, était également en France le « Dimanche de la Paix ». Sur l'invitation de l'Épiscopat, les prêtres du jour avaient partout pour thème : « L'Eglise et la paix ». A notre-Dame de Paris, la messe de la paix fut célébrée par M. l'abbé Hoang, prêtre coréen, tandis que Son Exc. Mgr Feltin, prononça le sermon de circonstance. Dans l'assistance on notait la présence de Son Exc. Mgr Roncalli, Nonce apostolique en France, de NN. SS. les Evêques d'Aix-la-Chapelle, et d'Eichstaett (Allemagne).

### France

### La campagne électorale du général de Gaulle

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Le général de Gaulle continue sa tournée pré-électorale et sonne le ralliement de ses troupes. Il ne serait pas impossible que ses partisans occupent, dans la prochaine assemblée, une place importante, bien que les partis de la majorité actuelle refusent de s'apparenter au RPF, du moins pour le moment.

A cette occasion, il convient de souligner l'article très modéré mais très convaincant du « Populaire », où sous le titre « L'heure de l'offensive a sonné », M. Edouard Depreux constate que le général de Gaulle a gouverné la France depuis le mois d'août 1944 au mois de janvier 1946 et qu'il a exercé le pouvoir avec en mains des atouts dont jamais homme d'Etat n'a disposé.

Après avoir dénoncé « l'inquiétante absence de programme » du général de Gaulle et « ses attaques contre le régime », après avoir rappelé qu'il avait donné leur chance aux séparatistes, M. Depreux observe :

« Quel état des lieux n'aurait-on pu dresser, lors de son départ, avec Thorez, Billoux, Tillon et quelques autres au gouvernement? Il est vraiment très facile de dire qu'il a maintenant compris et se garderait bien de renouveler ses erreurs passées ».

« Il avait également donné leur chance à l'inflation et au marché noir, en dépit des avertissements clairvoyants de son ministre de l'éducation nationale, Mendès France, qu'il n'avait pas voulu entendre. Faut-il parler de la politique extérieure, du pacte exclusif d'alliance avec la Russie, des accès de mauvaise humeur contre les Anglo-Saxons, du refus d'aller à Alger saluer le président Roosevelt à son retour de Yalta? Faut-il évoquer ses improvisations en matière d'Union française, dont

On cherche cinq

## Jeunes filles

pour la cueillette des fraises.

Prix à convenir.

S'adresser à Clovis RODUIT, Ferme - Fully, tél. 62430.

nous payons encore aujourd'hui les conséquences? Faut-il rappeler la Syrie et le Liban sacrifiés au nom de la grandeur?»

Et plus loin, M. Depreux écrit :

« Si quelqu'un est peu qualifié pour s'ériger en censeur impitoyable, c'est bien l'ancien président du gouvernement provisoire devenu animateur du RPF. »

### APRES LE SEISME DE SALVADOR

## Terrible bilan

Plus de mille morts dans la seule ville de Jucuapa, telle est la première estimation officielle du nombre des victimes du terrible tremblement de terre qui a ébranlé dimanche toute la région orientale du Salvador, détruisant totalement les villes de Jucuapa et Chinameca, et semant la ruine dans plusieurs autres localités.

Le séisme, considéré comme le plus grave dans les annales salvadoriennes, a continué lundi après-midi à plus faible intensité dans toute la zone orientale du pays, faisant notamment trois morts dans la localité de Berlin et causant d'importants dégâts à Santagio-Maria; Zacate et Coluca, dans la région centrale du Salvador, ont également été touchés. De toutes parts affluent les équipes de secours, les médecins, les convois de ravitaillement et les médicaments pour secourir les victimes.

Le tremblement de terre a commencé dimanche à 17 heures (heure locale) et a été suivi à plusieurs minutes d'intervalle par deux autres secousses. « Ce fut quelque chose d'épouvantable : la ville entière se trouva enveloppée dans un nuage de poussière qui nous étouffait », a déclaré un survivant du désastre de Jucuapa. Les communications

terrestres et télégraphiques ayant été immédiatement coupées dans toute la zone affectée, la nouvelle de la catastrophe n'est parvenue que dans la nuit à San Salvador, lorsqu'un téléphoniste rescapé de Jucuapa a réussi à gagner à pied une localité voisine. La route internationale conduisant dans la région dévastée est restée coupée jusqu'à minuit, heure à laquelle les équipes de secours ont réussi à débayer les énormes éboulements qui l'obstruaient.

### Les caractéristiques de l'Action catholique moderne

A l'occasion de la récente réception à la Cité du Vatican des dirigeants de l'Action catholique d'Italie, Sa Sainteté Pie XII a adressé un important discours sur les caractéristiques de l'Action catholique moderne. Voici les points sur lesquels le Chef de l'Eglise a particulièrement insisté :

1. Les membres de l'Action catholique doivent se souvenir qu'ils ont la mission d'être actifs et que leur concours à l'apostolat de l'Eglise ne se limite pas à une approbation, à un honorariat ou même à une aide financière, mais qu'ils ont pris l'engagement d'être des collaborateurs actifs de la hiérarchie catholique.

2. L'Action Catholique, qui est un apostolat de l'Eglise, demeure toujours soumise à l'autorité des évêques et de leurs délégués; il peut parfois dépasser les limites d'une activité paroissiale; il consistera non seulement à dispenser de bonnes paroles, mais à conduire les âmes au salut, tout en respectant leur liberté.

3. L'activité de l'Action catholique, comme l'œuvre de l'Eglise, devra parfois, vu les circonstances, joindre à l'action religieuse une action sociale ;

### Champéry

## Brillante réussite du premier Festival des chanteurs du Bas-Valais

UNE ORGANISATION PARFAITE — DES CHŒURS ENTHOUSIASMES

Il incombait à la gracieuse station de Champéry d'organiser le 1er Festival de la Fédération des Chanteurs du Bas-Valais. Disons d'emblée que l'organisation fut parfaite et surtout que la formule adoptée peut être citée en exemple. Pour une fois, on a eu l'heureuse initiative de renoncer à la vaste cantine onéreuse autant qu'ennuyeuse et bruyante pour utiliser les sympathiques locaux du village avec un judicieux bon sens.

C'est ainsi que chanteurs et auditeurs eurent le plaisir les uns de chanter dans le silence et devant un public attentif les autres d'offrir, selon leur fantaisie ou leur goût, les œuvres qu'ils avaient choisies. Le niveau musical a grandement profité de cette atmosphère de recueillement et de silence.

Mais voyons un peu ce que nous offrit la « Rose des Alpes », société organisatrice.

Le cortège traditionnel s'ébranla à 13 h. 30 conduit par la fanfare d'Ollon (invitée) et celle de Champéry. Sur la place de fête, face aux majestueuses Dents du Midi, les 28 sociétés participantes furent saluées par M. Michel Mariétan, qui donna la parole à M. Fernand Berra, président de la commune pour les souhaits de bienvenue. En termes chaleureux, il salua la présence de MM. Cyrille Pitteloud, président du Conseil d'Etat, Patil de Courten, conseiller national, et Paul Kuntschen, président de la Fédération cantonale de chant, etc.

Après une vibrante production des deux fanfares présentes réunies sous la direction de M. Alexandre Clément, chaque société se prépara pour affronter le jury, les chœurs mixtes et chœurs de dames à l'Hôtel de Champéry, les chœurs d'hommes à l'Hôtel Suisse.

Dans l'impossibilité de suivre les deux concerts, nous avons opté pour l'Hôtel de Champéry, où M. le chanoine Pasquier et M. Dubois, président de la Fédération, fonctionnaient comme jury.

Les chœurs de dames sont particulièrement brillants. Evionnaz nous présenta « Chanson des cloches », de Bovet; Martigny, « Viens, doux printemps », de Haydn, et Ollon « Vois s'ouvrir la rose », de Lotli.

Dans la catégorie des chœurs mixtes, Ollon encore se distingua par une technique très poussée et une excellente fusion dans « La chanson des moissons », de C. Hemmerling.

Chartrat se produisit avec ses gracieux costumes dans « Paysans que ton chant s'élève », de Bovet. Finhaut interpréta avec bonheur un chant d'une réelle difficulté, « Chanson du Printemps », d'Apothélos.

On écouta avec plaisir « Mon Village », de Moudon, par le chœur de Dorénaz. « Au son du fifre », de Quignard, par le Vieux-Pays de St-Maurice, fut un véritable régal, de même que « Hommage au Rhône » par le chœur de Monthey. Colonges fit sensation avec la « Chanson du sol natal », de Dalcroze. Une mention spéciale à Orsières pour son interprétation du « Contrebardier », de Doret. « Ma chanson » de Angerr, mit en évidence le brillant chœur de Saxon, tandis que l'Harmonie de Vernayaz clôturait en feu d'artifice ce charmant concert en interprétant la charmante pièce du chanoine Broquet « Malbrough s'en va-t-en guerre ».

N'ayant pu suivre le concert à l'Hôtel Suisse nous nous en référons à notre confrère de Monthey qui résume ainsi les productions des chœurs d'hommes :

« Un jury a pris des notes sur la base desquelles il va adresser à chaque société un rapport circons-

tancié. Il est donc superflu et il serait prétentieux aussi de notre part de donner une appréciation quelconque sur ces exécutions, d'autant plus qu'elles pourraient être infirmées du tout au tout par l'opinion du seul juge compétent : le jury. On peut quand même relever un joli progrès d'ensemble et qui prouve que l'art choral se développe de façon réjouissante dans notre canton.

Bien sûr, nous avons prêté une oreille particulièrement attentive aux exécutions des sociétés de notre région : Troistorrens, Champéry, Massongex, Vouvry, l'Orphéon et la Chorale de Monthey, accompagnés tous deux par Mlle Suzanne Breganti. Notre amour-propre d'enfant du district a été flatté et c'est avec fierté que nous avons enregistré la fin admirable du beau concert, grâce à l'imposante production de la Chorale de Monthey, à laquelle le sort avait imposé d'exécuter le morceau d'ensemble des chœurs d'hommes. Excellent exemple en vérité ! Il convient de signaler que des ovations ont accueilli l'arrivée avec les chanteurs champérois de M. Théophile Perrin, membre fondateur de la « Rose des Alpes » et son dévoué directeur jusqu'en 1947. La société avait eu le bon goût de choisir comme morceau de choix, pour honorer ce défenseur de l'art choral à Champéry, une œuvre de sa composition, « Le soir sur la montagne ».

A 17 heures, tout le monde se retrouva sur la place de fête pour les chœurs d'ensemble.

MM. Moreillon et Mettan dirigèrent les chœurs de dames (le « Coucou » et « Sérénité » de Moreillon). Sous la baguette de MM. Richard et du chanoine Bessero, alternativement les chœurs mixtes chanteront « Soir d'été au village » de Ch. Martin et « Comment vouloir qu'une personne chante » de M. le chanoine Pasquier. Puis c'est à MM. Avanthay et Gallay de diriger les chœurs d'hommes dans « Montagnard », de M. le chanoine Broquet et le « Petit Berger », de Ch. Martin.

Entre ces productions de masse, qui furent largement applaudies, la parole fut donnée à M. Cyrille Pitteloud qui, dans une improvisation dont il a le secret, apporta le salut du gouvernement. Il remercia les chanteurs et les exhorta à poursuivre leur marche vers ce bel idéal qui apporte au pays avec l'harmonie des sons l'harmonie des cœurs dans un hymne de reconnaissance envers le Créateur.

Après que M. Dubois eut également, du haut de la tribune, adressé ses remerciements aux participants et exprimé sa satisfaction de l'effort et du travail accompli, M. Fernand Berra mit le point final à la partie officielle en remerciant toutes les bonnes volontés qui ont concouru à la réussite du Festival et souhaita un bon retour à tous les chanteurs.

Cette première manifestation des chanteurs du Bas-Valais a été pour chacun un événement mémorable et a imprimé dans tous les cœurs un sillon de saine et inoubliable joie.

Rendons encore hommage à la « Rose des Alpes » et au comité de la Fédération pour avoir si bien mené cette « Landsgemeinde » du chant.

Que la coquette station de Champéry qui, dimanche, a vibré d'une gaité harmonieuse, reçoive ici nos remerciements pour son gracieux accueil et sa charmante hospitalité.

Ms.

N. B. — Radio Lausanne donnera sous peu un reportage de ce charmant Festival.

mais il ne faut point oublier que c'est seulement en raison de circonstances exceptionnelles que l'Action catholique, aujourd'hui comme au temps des Apôtres, doit conduire un effort social. Cet effort social, nécessaire pour que la vertu puisse être pratiquée, ne doit pas cependant faire mettre de côté la mission religieuse essentielle de l'Action catholique.

4. L'activité des membres de l'Action catholique ne doit pas être seulement une action collective, bien que celle-ci soit essentielle; mais elle comporte aussi des initiatives personnelles dans différents champs d'action, là où les circonstances l'indiquent.

5. L'Action Catholique ne doit jamais être une force organisée au service d'une politique de parti. Mais il n'en reste pas moins que la participation des citoyens catholiques aux organisations politiques respectueuses de l'esprit et de l'action de l'Eglise, est un droit et qu'elle peut être très souvent désirable, non seulement du point de vue civique, mais aussi du point de vue chrétien.

6. L'Action catholique doit toujours être adaptée aux nécessités locales; mais sous peine de renoncer à son caractère propre, elle doit partout « sentir cum Ecclesia », c'est-à-dire être soumise à l'autorité et à l'impulsion des évêques et du Pape.

### LES CATHOLIQUES EGYPTIENS ONT BATI 128 ECOLES EN DIX ANS

Les catholiques égyptiens ont bâti au cours des dix dernières années 128 nouvelles écoles et 100 cliniques, ainsi que de nombreuses églises et chapelles.

## NOUVELLES SUISSES

### Brougg

### TROUVAILLE ARCHEOLOGIQUE

En procédant aux travaux des usines hydrauliques de Wildegg-Brougg on a découvert, enfoui dans le gravier de l'Aar, un axe de bronze qui remonte à quelque 3000 ans. En décembre dernier déjà, dans la même région, on avait mis au jour un glaive de bronze.

### LA GREVE DES FONCTIONNAIRES ITALIENS ET LES COMMUNICATIONS FERROVIAIRES ITALO-SUISSES

Tous les fonctionnaires de l'Etat italien ont fait, mardi, une grève pour réclamer une augmentation de salaire. Cette grève était d'un genre particulier. En effet, les fonctionnaires de l'Etat, y compris tous les cheminots, ont cessé à trois reprises le travail pendant une demi-heure. Ils l'ont fait une première fois à 5 heures, mardi matin. Ils ont recommencé la grève pendant une demi-heure, de 10 h. à 10 h. 30 puis une troisième et dernière fois de 15 heures à 15 h. 30. Tous les trains notamment ont cessé de circuler pendant les temps prévus. Aussi il en est résulté des perturbations dans les communications ferroviaires entre la Suisse et l'Italie. Les retards des trains internationaux n'ont guère dépassé une demi-heure.

### Avant la fête cantonale des musiques vaudoises

Le comité d'organisation de la XIIIe Fête cantonale des musiques vaudoises met la dernière main aux préparatifs de cette manifestation qui réunira à Montreux, les 26 et 27 mai, quelque 32 corps de musique et fanfares venus de nombreuses localités du canton et qui grouperont au total plus de 1200 musiciens. Présidé par M. Ed. Jaccoud, municipal à Montreux, ce comité a mis sur pied un programme capable de donner pleine satisfaction non seulement aux participants aux concerts et concours qui auront lieu à cette occasion, mais encore au nombreux public qui ne manquera pas de se rendre à Montreux pour y applaudir les musiciens. On apprendra avec intérêt que le chef du jury ne sera autre que M. Dupont, ancien directeur de la Musique de la Garde républicaine de Paris. C'est dire la qualité et le sérieux de ces manifestations auxquelles on peut dores et déjà prédire et souhaiter le plus grand succès.

### Flums

### UN BOEUF CAUSE LA MORT DE SON MAITRE

A Rüfenen-Clevenau, près de Flums, l'agriculteur Johann Wilhaber, 60 ans, conduisait un bœuf vers une prairie quand soudain l'animal tira sur la corde si violemment que le paysan fut précipité par terre et succomba à une attaque. Lorsque la bête revint seule à l'étable, on se mit à la recherche de l'agriculteur que l'on trouva mort.

### Au bord de la Singine

### CHUTE MORTELLE D'UNE FILLETTE

Dimanche, trois frères et sœurs et un autre enfant se rendirent en vélo sur les bords de la Singine. La petite Liliane Suter, de Berne, âgée de 15 ans, légèrement chaussée, escalada un rocher, puis tomba presque à pic. La pauvre fillette est décédée des suites d'une fracture du crâne.

LES TIMBRES-ESCOMPTE facilitent L'EPARGNE.

CASSO de haute lignée!

# Parlons d'Ailes

## L'AVIATION CIVILE EST A LA VEILLE DE BENEFICIER DES TURBINES ET DE LA REACTION

Depuis quelques années, lorsqu'il est question d'avions à réaction, on ne se représente, en fait, que des chasseurs britanniques, américains ou russes volant à 950 km.-h. Dans l'esprit de beaucoup, le turbo-moteur indique d'office un appareil de guerre. Le renforcement des aviations de chasse du Royaume-Uni, de tous les pays d'Europe occidentale, l'Italie y compris, en *Meteor*, *Vampire*, *Venom*, pour ne citer que les trois types d'avions de combat à réaction construits désormais en grandes séries, la traversée de l'Atlantique Nord par le bombardier à réaction anglais *Camberra*, les événements de Corée enfin dans leurs aspects aéronautiques, sont à la base de cette croyance. Elle n'est pas inexacte. Mais elle est incomplète. Fort heureusement, la turbine à réaction servira aussi les ailes civiles, les transports aériens, l'aviation commerciale européenne.

Deux exemples valent d'être brièvement commentés, d'autant plus qu'ils prennent en 1951 une note d'actualité singulière. Grâce à la turbine à gaz, les transports aériens pourront connaître un nouveau développement. Pour comprendre l'importance de cette « nouveauté », et l'essor qui pourra en résulter, il n'est pas mauvais de rappeler qu'avec des moteurs à explosions — ce moteur qui sera probablement dans dix ou quinze ans une « bonne vieille chose » —, les avions de lignes ont transporté, en 1950, sur l'Atlantique Nord, un peu plus de 312,000 passagers (266,000 en 1949). La turbine à gaz, en accélérant la vitesse des déplacements, en assurant au vol une « douceur » étonnante, supprimant les moindres trépidations, permettra d'augmenter encore partout le nombre des voyageurs du ciel.

L'Angleterre vient de commander le nombre respectable de 28 *Viscount* pour sa compagnie nationale de transports aériens B.E.A., tandis que Air-France elle-même a décidé également l'achat de six *Viscount* qui seront mis en service sur ses lignes continentales. Ces avions commerciaux pour 40 passagers sont équipés de quatre turbo-propul-

seurs à hélices, leur vitesse de croisière est de 520 km.h., leur rayon d'action de 2000 km. L'an dernier, un *Viscount*, à titre d'essai, fut mis en service sur la ligne Londres-Paris-Londres. Il accomplit 36 traversées et eut à son bord près de 1500 passagers. Il reliait Londres à Paris en 25 min. ! Les résultats commerciaux, de sécurité et économiques, de cette machine, ont été tels que deux des plus importantes compagnies européennes viennent de l'adopter. En ce début de 1951, on constate ainsi que la turbine à gaz en aviation a battu de deux ans, au bas mot, les pronostics les plus favorables qui avaient été émis à son sujet en 1946 et 1947. En résumé, la turbine, remplaçant le moteur classique, ouvre des possibilités insoupçonnées aux ailes marchandes.

Un autre exemple, en la matière, nous est donné par le fameux et majestueux *De Havilland Comet*, dont 14 exemplaires ont été commandés par la B.E.A. britannique, dont trois modèles volent déjà ; il s'agit d'un long-courrier ultra-rapide, de 36 à 48 places, munis de turbines à réaction qui lui impriment la vitesse commerciale de 784 km.-h. ! En automne dernier, à titre de petit galop d'essai, un *Comet* a volé de Londres à Berlin et retour, en emportant une vingtaine de passagers de marque, membres du Parlement en particulier. En 1 h. 29 min., l'avion avait atteint l'aéroport de Berlin. A l'occasion d'autres « excursions », le *Comet* se comporta tout aussi brillamment. Cette année, la machine sera mise en service à titre expérimental sur certaines routes européennes et africaines. Il a été calculé que lorsque le *Comet*, en 1952 ou 1953, franchira l'Atlantique d'un seul vol, il effectuera la traversée en 9 heures ! Neuf heures de Londres à New-York... Sera-ce la peine de se priver d'un semblable « petite » excursion ? Ce printemps le *Comet* volera sur la ligne Londres-Le Caire et de l'Afrique du Sud, cet automne, sur la route de l'Australie. En 1952, sur la ligne Londres-Prestwick-Gander.

Un reproche, peut-être justifié, fait jusqu'ici, aux transports aériens, est celui du coût de passage pour le passager. Il faut reconnaître que beaucoup de voyageurs ne peuvent s'offrir la classe « luxe ». Grâce à la turbine, le passage atlantique sur le *Comet* reviendra à la compagnie 20 pour cent meilleur marché qu'avec des avions à moteurs classiques. Ce sera un premier pas vers un léger abais-

sement du tarif. Et par la suite, de progrès en progrès, cette amélioration ne manquera pas de s'étendre aux autres routes de l'air.

E. Nj.

### Martigny-Bourg

#### † M. Louis Darbellay

Nous recevons encore les lignes suivantes :

Après avoir déploré la disparition de Maxime Pillet et de Robert Baumann, la Fanfare municipale a le chagrin de perdre un de ses membres importants : Louis Darbellay.

Conduit par cette fanfare, le long cortège de ses amis éplorés, l'accompagnait vendredi dernier au champ du repos.

Pendant onze fructueuses années, Louis Darbellay fut, pour l'« Edelweiss », un président énergique, très dévoué, aimé.

C'est à lui surtout que cette société doit de vivre en parfaite harmonie, malgré l'appartenance politique diverse de ses membres. Sa devise n'était-elle pas : « Musique avant tout ».

C'est également lui, qui en augmenta l'effectif et qui appela à sa direction musicale des chefs distingués.

Rentré dans le rang, après sa démission de président, il demeura toujours très attaché à son Edelweiss.

Personnellement, je ne pourrai jamais oublier que j'ai trouvé en lui l'appui et les conseils judicieux, si nécessaires à un jeune président, qui fait ses premières armes.

Lors du Festival des Musiques du Bas-Valais à Martigny-Bourg en 1948, malgré la maladie qui le minait déjà, Louis se dépensa avec un désintéressement remarquable, pour faire de ce festival une pleine réussite.

Chef cuisinier de premier ordre, il servit à cette occasion plus de mille couverts. L'aisance, la maîtrise, dont il fit preuve alors, forçait l'admiration de tous.

Ce sont, du reste, ces mêmes qualités, cette science, cette probité professionnelle, qui firent le bonheur gastronomique du Rgt. 68 pendant la mobilisation 39-45. Ne sommes-nous pas très nombreux à nous rappeler combien le réconfort culinaire de Louis aida les soldats parfois cafardeux, que nous étions à l'époque, à prendre leur sort en patience ?

En tout cas, Louis Darbellay a bien mérité de la Fanfare Edelweiss, qui gardera de lui le souvenir d'un grand président et d'un camarade apprécié.

Sa mémoire demeurera intimement attachée aux qualités maîtresses de cette société : indépendance politique et cordiale amitié entre ses membres.

Maintenant qu'il n'est plus, nous sentons tous que son souvenir, associé à celui que nous conser-

vons de Maxime Pillet et de Robert Baumann, reste au sein de notre groupement pour en assurer, par une protection posthume, l'union et la prospérité.

Aussi, dans les jours de deuil cruel que traverse sa famille, nous prions celle-ci de nous croire affectueusement unis à elle dans la même affliction et les mêmes regrets.

Jean-Chs Paccolat.

### Le concours de musique humoristique de Sierre

Partout des fêtes de musique ! Des villes, des villages offrent à tour de rôle leur hospitalité aux sociétés de musique ou de chant pour leurs festivals régionaux. Toutes ces manifestations se ressemblent bien un peu. Pourtant... il y aura une différence marquante lors de la fête de musique qui se déroulera le 3 juin prochain à Sierre. Celle-ci sera une fête de musique humoristique ! C'est-à-dire qu'elle empruntera à l'humour son thème principal. Voyez-vous ce que cela promet de fantaisie, de costumes, de couleurs, de malice, de drôleries et de bons rires ?

Les sociétés peuvent y déléguer des groupes de 8 à 15 exécutants. Mais, des musiciens peuvent aussi se grouper pour former un ensemble qui n'engage pas leur société. Il s'agit d'interpréter de façon humoristique une œuvre musicale quelconque. On peut y ajouter des costumes ou accessoires se rapportant à l'œuvre choisie et même rehausser l'effet comique par une mise en scène appropriée. Tout est permis ! Qu'on ne se méprenne pas, la musique même jouée de façon comique, peut rester dans le domaine artistique et l'émulation qui se manifeste dans nombre de sociétés en vue de ce concours est un heureux dérivatif au labeur sérieux de l'hiver.

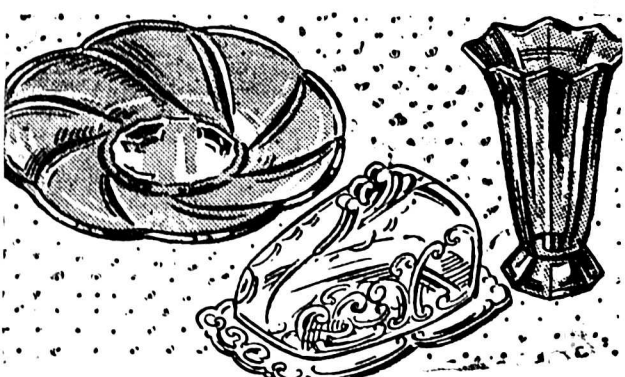
Un jury choisi parmi d'éminentes personnalités musicales du canton, jugera les productions. Chaque groupe recevra un prix en espèces. Le premier prix est de Fr. 120.—. Des prix spéciaux seront en outre attribués pour le cortège.

Afin de faciliter quelques hésitants, le délai d'inscription a été retardé au 20 mai prochain. Prière de demander les renseignements, règlement de concours et formules d'inscription à M. Robert Nanzer, président du comité d'organisation, Sierre, tél. 5.16.25. Pas de finance d'inscription.

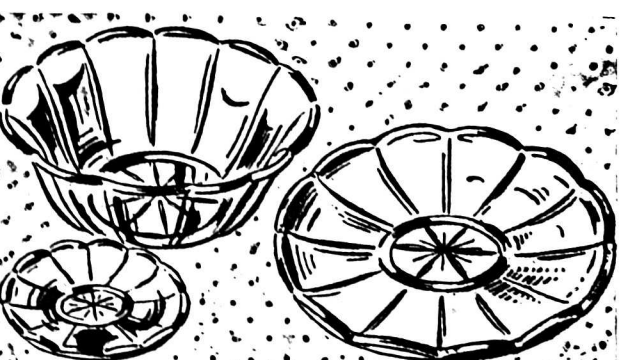
Un comité d'organisation dynamique et entreprenant est au travail depuis longtemps pour donner à cette fête tout le relief qu'elle promet. Nous en reparlerons. Pour l'instant, encourageons les groupes à s'inscrire. Ils ne regretteront pas de se laisser, pour une fois, guider par l'humour plaisant et la plus haute fantaisie.

Le comité d'organisation se tient à la disposition des indécis pour leur aider à trouver un sujet comique et leur suggérer des idées qu'ils pourront exploiter à leur guise.

## NOS OFFRES AVANTAGEUSES!



- Coupe à fruits, sur 3 pieds, verre rose moulé, 30 cm. **2.95**
- Vase à fleurs, verre rose moulé, hauteur 18 cm. **2.45**
- Fromagère « Belvédère », verre clair moulé, complet avec dessous **2.95**



- Compotier, verre clair, moulé
  - 12 cm. **-.60**
  - 15 cm. **-.95**
  - 19 cm. **1.45**
  - 23 cm. **1.95**
- Assiette à crème assortie 15 cm. **-.60**
- Assiette à gâteau, verre clair, moulé, 30 cm. **1.95**

Impôts sur le chiffre d'affaires compris dans tous nos prix

LA  
**Darte Neuve**  
SION  
Tél. 2.29.51

### Huil effeuilleuses

ayant au moins 5 ans de pratique, demandées par domaine viticole, région Lutry près Lausanne. Salaire : Fr. 250.— plus pension et logement. Adresser offres à MM. Menétray et J. Redard, notaire, rue du Lion d'Or 2, Lausanne.

### Pour la Confirmation

Grand choix de COMPLETS enfants PRIX AVANTAGEUX André Fornage, conf.-tailleur, Troistorrents.

### potager

à 2 trous, en bon état. S'adresser au Nouvelliste sous L. 8070.

### A vendre à bas prix I NEUF OU D'OCCASION BAINOIRES

fonte émaillée 168 x 70 cm. à murir ou sur pieds  
25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 100 et 150 litres  
25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 145.—  
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer  
Comptoir Sanitaire S. A. 9, rue des Alpes, Genève Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

### On demande un HOMME

d'un certain âge ou un garçon de 15 à 16 ans, pour la garde d'un troupeau de 25 veaux dans joli alpage, mi-juin - mi-septembre. S'adresser à P. Mariaux, Mayen s. Vionnaz.

### On demande une jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser à Mme Alexis Giroud, Martigny, tél. 6.11.96.

### On demande de suite un bon plâtrier - peintre

S'adresser entreprise Colombara, Monthey.

### J'achète comptant : tables valaisannes

tous vieux meubles, objets cuivre et étain. J. Rauch, Rue de l'Industrie 11, Lausanne. Tél. (021) 23 02 91.

### A vendre 4 jeunes chèvres

de montagne. S'adresser à Ch. Crosel, Stand, Bex.

### Beau terrain

10 ha. en un seul mas, à vendre. Situé entre deux gares, route cantonale, région Léman. Intermédiaires s'absentent. S'adr. à G. Verrey, Solange 3, Lausanne.

### On cherche pour la saison d'été, une jeune fille

pour aider à la cuisine et aux travaux du ménage. Entrée de suite. S'adresser au Buffet de la Gare, à Champéry.

### Bons vélos

dames et hommes. Anglais, très solides, à vendre à Fr. 100.— pièce. Veuthey-Ravey, Rue du Carroz, St-Maurice.

### PRESSANT cuisinière

ainsi qu'une bonne à tout faire

### Bonne à tout faire

Bons gages. Ecrire à case postale 213, Sion.

### Famille à Zurich, avec 2 enfants, cherche pour tout de suite

jeune fille pour aider à la cuisine et aux chambres, dans restaurant du Bas-Valais. Entrée le 15 mai. Ecrire au Nouvelliste sous P. 8074.

### A vendre pour cause double emploi une moto Sunbeam

état de neuf, roulé 3300 km. Prix Fr. 3150.—. S'adresser à Balmer, Buffet de la Gare, Sierre.

### A vendre dans la région de Vercorin Peugeot commerciale

en parfait état de marche, 9 ch. Prix Fr. 1.000.—. Tél. (021) 6.30.61.

### On demande serruriers en bâtiment

S'adresser Entreprise ALPHONE BERARD, Poterie 11, Genève.

### CUISINIÈRE

bonne à tout faire cherchée par médecin du Bas-Valais. Pas de gros travaux, 3 personnes adultes dans le ménage. — Offres de services avec certificats sous chiffre O. 8073 au Nouvelliste.

### PERDU

plaque moto 3371 VS. Téléphoner (025) 3.60.20.

### Ardoises

No 2 carré et 4 rond, provenant de démolition, triées, en bon état, à enlever de suite. Prix très avantageux. Pour traiter, s'adresser chez : Alex Bollat et Fils, Couvrens, Bex. Tél. (025) 5.21.50.

### Four biscuitier

3 étages, à gaz, parfait état, à vendre, Fr. 350.—. Ecrire : Case Mont-Blanc, No 33, Genève.

### On cherche jeune fille

pour aider à la cuisine et aux chambres, dans restaurant du Bas-Valais. Entrée le 15 mai. Ecrire au Nouvelliste sous P. 8074.

### A enlever de suite Peugeot commerciale

en parfait état de marche, 9 ch. Prix Fr. 1.000.—. Tél. (021) 6.30.61.

### On demande jeune fille

brave et honnête, pour servir au restaurant et aider au ménage. Bons soins et vie de famille. — S'adresser à famille Imark, restaurant de l'Ours, Courchapoix. Tél. No (066) 7.82.62.

### Beaux plantons de poireaux

par grosses quantités, prix avantageux. Tous autres plantons de légumes et fleurs. Etablissement horticole F. Maye, Chamason. Tél. No 4.71.42.

### Pour la Fête des mères

Grand choix en plantes fleuries et plantes vertes. Se recommande : Etablissement horticole F. Maye, Chamason. Tél. 4.71.42.

### Grand choix en plantes fleuries et plantes vertes.

Se recommande : Etablissement horticole F. Maye, Chamason. Tél. 4.71.42.

### Café-restaurant des environs de Lausanne cherche

jeune sommelière de 20-25 ans, ayant si possible quelques notions d'allemand. Débutante acceptée. Grosse possibilité de gain. Vie de famille. Ecrire sous chiffre PL 9873 L à Publicitas, Lausanne.

### On cherche, dans maison soignée auprès de 4.5 personnes, une gentille

jeune fille connaissant tous les travaux du ménage et sachant bien cuire. — Offres avec certificats, photo et demande de salaire à Mme G. Baumgartner « im Hof », Granges (Sol.)

### A vendre maison de campagne

avec 30,000 m2 de terrain en prés, vigne, jardin, bois. A proximité de Montreux. Nécessaire pour traiter 8,000 fr. Ecrire sous chiffre 222 au Journal de Montreux.

### On demande jeune fille

sachant cuisiner. — Pâtisserie Kuhn, Sion.

### On cherche jeune fille

pour aider à tous les travaux d'un ménage. Vie de famille et congés réguliers, ainsi qu'un apprenti meunier

### nourri, logé, vie de famille.

Faire offres à P. Pantel, Moulin de Chavornay, Chavornay. Tél. (024) 7.31.32.

### Poussins

d'un jour, Leghorn, élevage contrôlé, Fr. 1.50 pièce. Maurice Jeanneret, Monthey. Tél. 4.23.86.

**N'attendez pas...**  
au dernier moment pour apporter vos annonces

TIR

Championnat de groupes de la SSC.

A SION

23 groupes de 5 tireurs se sont rencontrés en Ile éliminatoire au stand de Sion les 5-6 mai. A l'issue de cette compétition, restent qualifiés pour les finales cantonales du 20 mai, les groupes suivants de Sion et environs :

Sion 1 409 pts (moyenne des deux éliminatoires) ; St-Léonard I 408, Sion III 406, Sion II 404, Leytron I 401, Chamoson I 398, Ardon I 392, Sion IV 392, Sion VII 385, Vétroz I 376, Fully I 376, Leytron II 372.

Meilleurs résultats individuels des 5-6 mai, à Sion :

90 points : Cardis François, Sion ; Varone Albert, Pont-de-Morge.

88 points : Perréaz René, Sion ; Philippoz Joseph, Leytron.

87 points : Frossard Albert, Sion ; Michellod Jules, Chamoson ; Héritier Joseph, Savièse ; Biner Paul, Bramois.

86 points : Fellay René, Conthey ; Rebord Ernest, Ardon ; Juen Frantz, Sion ; Dorsaz Joseph, Fully.

85 points : Dallèves Maurice, Sion ; Bétrisey Albert, St-Léonard ; Roduit Antoine, Leytron ; Michellod Ami et Disner Georges, Chamoson ; Fauchère Robert, Evolène.

84 points : Roduit André et Savioz André, Sion ; Bétrisey Eloi, St-Léonard ; Tellenbach Jean, Ardon ; Frossard Paul, Ardon ; Burgener Antoine, Sion.

à Martigny

Les tirs ont eu lieu jeudi, jour de l'Ascension. Voici les résultats : Bagnes 416, Vernayaz 395, Martigny I 392, Martigny II 369, Salvan 351, Vernayaz II 348.

A MONTHEY

Le deuxième éliminatoire bas-valaisan pour le championnat suisse de groupes a eu lieu à Monthey les 5 et 6 mai. Organisation impeccable de la société de tir locale et grande ambiance dans le stand familial aux tireurs de la région.

Samedi, les variations de lumière mirent en difficultés beaucoup de tireurs, tandis que dimanche le temps idéal pour une compétition améliorera sensiblement les résultats de la veille. Néanmoins, dans l'ensemble, ce deuxième éliminatoire marqua des progrès sensibles et quelques groupes se signalèrent par un coup d'éclat, d'autres par une régularité étonnante. C'est ainsi que les « Jeunes tireurs Agäunois », qui constituaient la 2e équipe de St-Maurice, arrivèrent au splendide total de 422 pts, grâce à une homogénéité étonnante, alors qu'ils n'avaient atteint que 376 au premier éliminatoire. Ce redressement remarquable leur permettra de poursuivre cette intéressante compétition. Parmi les équipes les plus régulières, signalons Bouveret 406-407 pts, Champéry 405-401 ; Troistorrents 413-415 ; Monthey 399-398.

Voici les meilleurs résultats :

St-Maurice II 422 ; Troistorrents I 415 ; Bouveret I 407 ; Tireurs de la Garde, St-Maurice 407 ; Monthey I 406 ; Champéry 401 ; Monthey II 398 ; Val d'Iliez I 398 ; Evouettes 396, etc.

D'après nos calculs et sous toute réserve, les équipes suivantes resteraient en lice pour le prochain tour : Bagnes, Martigny I, Vernayaz I, Tireurs de la Garde, St-Maurice I ; Troistorrents I, Bouveret I, Champéry I, St-Maurice II, Monthey II, Monthey I et une 12e équipe que nous ne pouvons déterminer, ne connaissant pas tous les résultats de l'épreuve de Martigny.

E. U.

Tir du 25e anniversaire de l'Association romande des troupes de subsistance à Lausanne

Le concours de tir organisé à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association romande des Troupes de Subsistance à Lausanne a obtenu un grand succès. Le groupe du Valais s'est particulièrement distingué en se classant au 3e rang. A l'indivi-

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

En cas d'hypertension:

Arterosan

abaisse la pression sanguine

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Les garçons, zélés comme l'est la jeunesse, étaient partout où le travail les réclamait, mais dès qu'ils étaient libres, ils partaient dans la forêt avec leurs fusils et leurs chiens, comme le vieux Dag dans sa jeunesse et dans ses vieux jours, et comme leur père sa vie durant. Ils parcouraient alors les chemins à travers les bois et les marais et grimpaient le long des sentiers de la montagne. La nuit ils se couchaient soit sur des branches de sapin, soit dans une cabane, parfois même sous le ciel étoilé, protégés par un feu, comme tous ceux de leur race.

Adelheid était assise un soir dans le cabinet de travail, penchée sur les livres de comptes. C'était l'automne. Le vent hurlait dans la cheminée, la pluie fouettait les vitres. Depuis quelques semaines, elle avait repris courage. Sa tante l'avait aidée en venant souvent la voir et en lui rappelant les paroles du vieux Dag :

— Il faut se relever et continuer sa route. Adelheid avait rouvert les livres de comptes.

Les affaires s'étaient accumulées ces derniers temps et il y en avait de nombreuses à inscrire. Adelheid se plaisait de nouveau dans son cabinet de travail où les petits signes qu'on appelle des chiffres avaient réveillé en elle, comme en beaucoup d'autres gens, l'instinct des affaires qu'elle avait hérité de ses lointains ancêtres. Maintenant qu'elle ne pouvait plus compter que sur elle-même, elle tenait à organiser pour le mieux son avenir et celui de ses fils.

Elle venait de faire l'addition des sommes qu'il lui restait à toucher dans les communes des envi-

duel, le Plt. Bétrisey, de St-Léonard, qui a gagné le challenge de la ville de Lausanne, a obtenu le magnifique résultat de 529 points et le Sdt Addi, de Martigny-Ville, 525 points. Par contre, le Plt. Germanier, de Balavaud, a eu plus de chance au classement au coup centré, puisqu'il a réussi un 100, toujours envié. Toutes nos félicitations à ces valeureux représentants de la section du Valais.

CHAMOSON

Fête de tir avec concours cantonal de sections

Avec le retour du printemps, nos stands de tir se sont rouverts pour l'accomplissement des tirs obligatoires annuels, ces tirs obligatoires que tous nos fervents du guidon considèrent en général comme le prélude d'autres compétitions plus importantes.

Or, parmi ces compétitions, on aura déjà certainement retenu les dates des 26 et 27 mai et 2 et 3 juin prochains qui verront se dérouler le Tir Chamosard organisé par la Nouvelle Cible de cette commune. En cette circonstance, Chamoson s'est vu confier l'organisation du Concours cantonal de sections décentralisé.

C'est pourquoi il est hors de doute que nombreuse sera l'affluence des tireurs à Chamoson durant ces 4 journées, ceci d'autant plus que le plan de tir prévoit, indépendamment de la possibilité d'obtenir la distinction à 5 cibles, une intéressante répartition de prix.

D'autre part, rien ne sera négligé par les organisateurs pour assurer une bonne réussite à ces concours puisqu'ils seront marqués, comme il va de soi, du traditionnel simple et bon accueil chamossard avec toutes bonnes choses inhérentes : cantine soignée, crûs délicieux.

Les sections invitées sont instamment priées de bien vouloir s'inscrire pour le 16 mai auprès de M. Jules Michellod, président du Comité d'organisation au moyen du formulaire qui leur a été adressé.

Entre-temps, amis tireurs, sympathisants et sympathisantes, vous êtes tous aimablement conviés à retenir les dates sus-indiquées pour notre Tir chamossard que nous plaçons d'avance sous le signe de notre reconnaissance sincère pour ce geste d'amitié et de solidarité à notre égard.

Le Comité d'organisation.

SKI

5e Derby du Salentin

Cette compétition qui prend chaque année plus d'ampleur a vu, cette année affluer quelque 60 coureurs qui prirent le départ, en cette magnifique journée ensoleillée du 3 mai 1951. Sur un parcours rapide et varié, piqué avec la maîtrise habituelle à notre ami Chabioz, toute cette

phalange de champion fit des prouesses contrôlées soigneusement par le chronométrateur, M. Tomasi, de St-Maurice, qui s'acquitta de sa tâche consciencieusement, assurant ainsi à la manifestation une réussite complète, gage de son succès toujours croissant.

Voici d'ailleurs les principaux résultats de la course :

Dames (même parcours que les Messieurs) : 1. Mme Zimmermann Marguerite, Champéry, 4' 19.

Juniors : 1. Jean-Maurice Trombert, Iliez 2,30 ; 2. Blanc Jean-Pierre, Caux-Glion, 2,31 ; 3. Jacquier Héribert, Salvan, 3,11 ; 4. Jordan Gilbert, Daviaz, 3,27 ; 5. Es-Borlat Edmond, Iliez, 3,31, etc...

Seniors I : 1. Tornay Alphonse, Champex, 2,33 ; 2. Morérod Michel, Villeneuve, 3,03 ; 3. Ecuier Jules-Henri, Morcles, 3,04 ; 4. Barman Roland, Monthey, 3,19 ; 5. Solioz René, Troistorrents, 3,20, etc...

Seniors II : 1. Bernard André, Monthey, 3,05 ; 2. Bovey Marius, Iliez, 3,30 ; 3. Brun Ernest, Morcles, 4,14.

Seniors 4 : 1. Ecuier Jules, Morcles 8,12.

Challenges : Ski-Club (meilleur temps de la journée) : Trombert J. Maurice, 2,30. Coopérative (meilleur temps du district) : Jacquier Héribert, 3,11. Casimir Gex (meilleur temps vétéran) : Bernard André, 3,05. Commune Evionnaz (meilleur temps du club) : Véty Olivier, à titre définitif, 4,47. Commerçants Evionnaz (meilleur temps équipe) : Iliez, 9,31.

Classement par équipes : 1. Iliez I 9,31 ; 2. Champex 10,21 ; 3. Daviaz 10,47 ; 4. Iliez II 10,47 ; 5. Morcles II ; 6. Choëx 11,31.

AVANT LE 12e DERBY DE SALANFE 13 mai 1951

Des travaux de grande importance sont en cours actuellement à Salanfe. La Salanfe S. A., société qui effectue ces travaux, a acquis les hôtels où ces années dernières étaient logés des coureurs. Ceux-ci seront logés cette année à Salvan ; le dimanche matin des cars les amèneront à Van d'En Haut d'où, grâce à l'amabilité de la Direction des Travaux, un funiculaire les conduira directement à Salanfe.

PROGRAMME :

Samedi 12 mai

De 16 h. 30 à 17 h. 30 et de 19 h. 30 à 20.30, les bureaux des courses sera ouvert pour délivrer les cartes de fête, contrôler les licences, distribuer les dossards et former définitivement les équipes.

Dimanche 13 mai

06.00 Messe. 06.30 Premier départ des cars pour Van d'En-Haut. 10.15 Premier départ Dames. 10.30 Premier départ Messieurs. 15.30 Proclamation des résultats à Van d'En-Haut.



Les avions de la Swissair

destinés aux raids transcontinentaux seront peints d'une nouvelle manière. Voici une de ces machines prête à l'envol et peinte en rouge et blanc suivant le nouveau mode convenu.

FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

Trygve Gulbransen

Le salut du «Gaard»

traduit directement du norvégien par Greta Prozor

Roman

rons ainsi que de leurs intérêts. Elle calculait de combien son avoir en banque serait augmenté au courant des années à venir, lorsque soudain elle entendit le bruit d'une voiture dans la cour, puis des voix ; celle de Jomfru Kruse et une voix d'homme.

La maîtresse de Bjørndal se leva et entra dans l'antichambre où elle trouva un monsieur de la ville dont le visage ne lui semblait pas inconnu. Il se présenta : c'était l'avocat de Dag. Il avait été également celui du vieux Bjørndal quand il avait repris l'étude de son père.

L'homme de loi venait pour entretenir Adelheid Bjørndal de différentes questions. Mais il demanda tout d'abord qu'on veuille bien lui indiquer une chambre où il pourrait changer de vêtement ; après son voyage en voiture par ce temps de chien c'était nécessaire. Jomfru Kruse le conduisit alors dans la chambre bleue.

Le repas fut servi avec soin dans la salle à manger.

L'avocat, homme du monde, avait mille choses à raconter concernant la ville ou les pays qu'il avait visités. Les garçons l'écoutaient avec un vif intérêt, et Adelheid même trouvait à sa conversation un plaisir reconfortant. Elle se demandait cependant avec une certaine inquiétude quels étaient les motifs qui avaient pu pousser un homme aussi occupé à entreprendre ce long voyage.

Le dîner terminé, Adelheid et l'avocat s'installèrent dans le cabinet de travail, et la maîtresse de Bjørndal fit apporter une boisson, une pipe et du tabac pour son hôte, comme il se doit. L'avocat parla d'abord avec componction des récents et tristes événements, puis il aborda adroitement la question qui l'amena.

Dag était venu le voir, à son dernier voyage en ville, et lui avait apporté toutes les reconnaissances de dette des fermiers du sud de la contrée. Il avait, dit-il, décidé de renoncer à ses créances et pria l'avocat de rédiger en bonne forme cette renonciation sur lesdites reconnaissances de dette. Il

Inscriptions : Jusqu'au jeudi 10 mai, à 20 h. au Ski-Club Salvan, tél. (026) 6.58.45.

Assurance : Obligatoire. Une assurance journalière peut être contractée sur place.

Logement : Les participants trouveront à Salvan pension et logement, une carte de fête comprenant : souper, coucher et petit déjeuner a été prévue. Prix Fr. 8.— (à annoncer en même temps que l'inscription). Pour le repas de midi du dimanche les participants prendront leur pique-nique (possibilité de le commander à leur hôtel).

Transport : Un billet spécial Martigny-Salvan et retour en train, plus la montée en car jusqu'à Van d'En-Haut, sera délivré à la gare de Martigny CFF. au prix de Fr. 5.—. Funiculaire Van-Salanfe Fr. 1.—.

CYCLISME

BELLE TENUE DE MARCEL HUBER

Le jeune Suisse dont on a justement relevé les exploits au Tour du Maroc, où il fut la révélation de l'épreuve, vient à nouveau de se distinguer. Participant à la dure course qu'est le criterium de Chanteloup, un circuit de 10 km. à couvrir 15 fois avec des côtes au pourcentage élevé, il en fut le principal animateur avec le Hollandais Wagstmann, 3e de Liège-Bastogne-Liège, derrière Kubler et De Ryck. Huber ne céda que dans les derniers 300 m. sous les attaques du puissant R. Geminiani, un habitué du circuit qu'il enleva en 1950 et dont on se souvient la belle tenue dans l'équipe tricolore du Tour de France 1950. Battu de peu au sprint final, 6 hommes terminant quasiment dans le même temps, Marcel Huber a laissé une magnifique impression et confirmé son étourdissant début de saison. Il n'est qu'à sa deuxième année de compétition, la première comme professionnel ! Voilà un espoir que l'on ferait bien de ne pas oublier en Suisse en le sélectionnant pour le Tour de France, car il a sa place dans notre équipe après les performances accomplies jusqu'à maintenant. Marcel Huber n'a que 24 ans ; c'est un coureur particulièrement résistant qui grimpe bien et possède des qualités de descendeur qui ont stupéfié les suiveurs du Tour du Maroc.

SPORT-TOTO

Nos pronostics pour le concours No 33 du 13 mai.

Table with 2 columns: Team names and their respective scores in a grid format.

Saint-Maurice - « Roxy »

Mercredi et jeudi, c'est avec le film italien « L'Homme aux gants gris », que le Roxy tient l'affiche. Chacun sait bien que le cinéma italien a fait des pas de géant dans le domaine du film, mais on peut dire que chaque pays a un style spécial. Le style italien n'est pas fait pour nous déplaire et se rapprocher beaucoup plus de notre mentalité que le film américain par exemple. Cet état de fait nous procure un réel plaisir à aller voir un film italien surtout lorsque ce film contient tous les éléments nécessaires à un film de classe.

Tel est le cas de « L'Homme aux gants gris », ce n'est pas un film mystérieux, ni romanesque ni musical, mais les trois à la fois, soit mystérieux, d'aventures, d'amour et musical, là est la nuance.

Ce film parlé italien et sous-titré français a un avantage pour nous, c'est que nous avons la possibilité de comprendre une grande partie du dialogue de par la similitude des deux langues. En bref, un film qui fait honneur à la production italienne et qui mérite d'être vu, étant donné sa valeur.

Samedi et dimanche, un grand film : « L'inconnue No 13 ».

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

signerait alors, et l'on pourrait les renvoyer aux débiteurs. Sa fortune, avait-il dit, était suffisante pour lui et sa famille. Il n'y avait donc aucune raison de tourmenter de pauvres diables.

Jamais avocat n'avait été témoin d'un acte aussi insensé ! Comment un créancier pouvait-il délibérément renoncer à de paires sommes ? Il avait donc répondu à Dag, pour gagner du temps, que cette affaire était compliquée, et qu'il lui fallait quelques jours pour rédiger les actes en question. Bjørndal le signerait à son prochain voyage en ville. Il avait ainsi espéré que Dag aurait le temps de peser les choses, voire de revenir sur sa décision. Mais hélas ! Dag n'était plus là... Il avait attendu alors pendant six mois pour ne pas déranger Adelheid Bjørndal immédiatement après son malheur. Puis il s'était décidé à venir, certain qu'elle lui serait reconnaissante de la peine qu'il s'était donnée pour lui conserver, à elle et à ses fils, des sommes aussi importantes.

L'avocat ajouta encore, avec beaucoup de délicatesse, qu'il était au courant de l'accident survenu à Dag à la Montagne de la Mort. Bjørndal n'avait pas eu l'esprit un peu dérangé à la suite de cette blessure ? L'homme de loi fit également remarquer que les vieilles familles disparaissaient peu à peu du monde des affaires, et cela parce que, à un certain moment, un de leurs membres anéantissait par imprudence les trésors que d'autres avaient péniblement amassés. Le vieux Dag, lui, était un homme perspicace et prévoyant : ce serait une véritable malheur que l'œuvre de toute sa vie fût anéantie.

« Vous devez certainement utiliser un savon tout particulièrement bon? »

« Oh naturellement: le savon Sunlight, si pur. Il rend mon linge vraiment propre — c'est la **PROPRETÉ SUNLIGHT!** »

Par votre propre expérience, vous savez que le linge se salit toujours tout particulièrement à certaines places. Aussi, pour arriver à obtenir du linge également propre partout, il vous faut le savon Sunlight, si pur.

Vous verrez, sans que vous ayez à frotter ou à vous fatiguer, comment la riche mousse du savon Sunlight, éliminera la saleté la plus opiniâtre. Le savon Sunlight nettoie rapidement, mais avec ménagement, car il est extra-savonneux et extra-doux.

**LE GRAND MORCEAU DE PUR SAVON SUNLIGHT EST EXTRA-SAVONNEUX, DOUX, PROFITABLE!**

**RENAULT** encore à Fr. **4,800**

AUTOMOBILES RENAULT, 6, AVENUE DE SÉCHERON, GENÈVE, TÉL. 2 71 45

**quel beau plancher!**

Coloré, lisse, brillant, il a l'apparence d'un parquet, car il a été traité au mordant MAZOT.

MAZOT teinte le bois, le recouvre d'une pellicule lisse et imperméable et en facilite ainsi l'entretien.

Pour un plus bel intérieur, teintez vos planchers avec MAZOT.

la 1/2 boîte Fr. 2.70  
la boîte .. Fr. 4.40

**MORDANT Mazot**

Mermod & Co. Carouge - Genève

**Outils agricoles**

150 fourches 1re qualité à choix:

Fourches à fumier emmanchées	Fr. 5.—, 6.—
Fourches à faneur à 3 dents	Fr. 5.—, 7.—
Fourches à charge 4 dents	Fr. 10.—, 13.—
Faulx	Fr. 10.—, 13.50
Manches de faulx	Fr. 4.—, 5.—
Pierres à aiguiser naturelles, véritable lombarde garantie	Fr. 4.50
Pierres à aiguiser Carborundum	Fr. 1.80
Grands râpeaux de fer 30 dents	Fr. 28.50

Impôt compris

**Quincaillerie du Rhone, Monthey**

En un clin d'œil!...  
Seulement Fr. 3.40.

**Parfaitol 3.**  
- nettoie - cire - brille -

Pour l'entretien de vos meubles, parquets, linos, planelles, mosaïques, etc.

— En vente partout —  
DROGUERIES REUNIES S.A., LAUSANNE

Maman emploie le **Vinaigre de vin Viness**

Avec VINESS chaque salade sera une délicatesse!

Le vinaigre de vin Viness est obtenu par fermentation naturelle de vin pur, sans aucune adjonction

**Les traitements après la fleur en arboriculture fruitière**

Étant donné le début de la saison humide et l'arrivée subite de journées chaudes, le danger d'attaque de la tavelure, des pucerons et de l'araignée rouge est considérable et il y a lieu d'appliquer le premier traitement après la fleur sans tarder, juste après la chute des pétales.

Dans le but de restreindre le nombre de traitements antiparasitaires à un minimum, utiliser des bouillies mixtes donnant un maximum de garantie contre la tavelure, les pucerons, psylles et autres insectes nuisibles ainsi qu'à l'araignée rouge. Une bouillie mixte composée de 0,75 % de Pomarsol et de 0,1 % de B 404 pour pulvérisations remplit le mieux les conditions demandées.

Le Pomarsol a été le premier fongicide organique sur le marché Suisse. Il a fait ses preuves depuis plus de 10 années et son efficacité n'a été dépassée par aucun produit concurrent. Le Pomarsol ne cause jamais de brûlures ou de décolorations des fruits traités, même sur les variétés les plus sensibles au soufre et au cuivre.

Le B 404 pour pulvérisations contenant 20 % de Parathion est actuellement le produit possédant les pouvoirs insecticides et acaricides les plus marqués. Le B 404 ne peut pas sans autre être comparé aux autres produits à base de Parathion étant donné que, grâce à sa préparation spéciale, il est sensiblement moins toxique que tous les produits concurrents à base de Parathion. Il est en outre le seul produit original Bayer à qui revient le mérite de la découverte du Parathion et de tous les insecticides systémiques actuellement connus.

L'utilisation du B 404 pour pulvérisations en combinaison avec le Pomarsol est particulièrement recommandée pour les 2 traitements après la fleur étant donné que le B 404 ne permet pas seulement de lutter efficacement contre les chenilles nuisibles et les premiers pucerons avant leur multiplication d'été, mais également d'atteindre et de détruire l'araignée rouge au moment où toutes les larves écloses des œufs d'hiver se trouvent sur le feuillage et les œufs d'été pas encore déposés.

Dans les fraisières, il est particulièrement intéressant de lutter contre l'araignée rouge au moyen du B 404 pour poudrages étant donné qu'il est possible au moyen de ce produit d'atteindre également les acarides qui se tiennent à la face inférieure des feuilles.

**Excursions en autocars**

Demandez nos programmes pour l'année 1951 des courses de 1 à 21 jours, en car Pullman, en: Suisse, Italie, France, Allemagne, Belgique, Hollande, Autriche, Espagne, Angleterre, etc.

A Pentecôte: course de 1 à 4 jours: Bourgogne, Côte d'Azur, Paris, Iles Boromé, Venise, Gènes.

AUTOBUS LAUSANNOIS - Chauderon 1 LAUSANNE, tél. 24 93 10.

**Demandez notre excellent bœuf**  
salé et fumé

Boucherie O. Neuschwander S. A., 17, Av. du Mail, Genève, Tél. 4.19.94.

**RADIO PROGRAMME**

Mercredi 9 mai

**SOTTENS.** — 7 h. 10 Le bonjour matinal de Charlotte Lysès. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Oeuvre de Léo Delibes. 9 h. 15 Emission radio-scolaire. 10 h. 40 Concerto pour piano et orchestre. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Valses de Chopin. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Sans annonce. 13 h. 45 La femme chez elle. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 55 Au rendez-vous des benjamins.

18 h. 30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Destins du monde. 19 h. 35 Mosaïques. 20 h. Destin d'exception: Arthur Honegger. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Jazz sur les ondes.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 25 Opérettes modernes. 7 h. Informations. 7 h. 10 Gymnastique. 7 h. 15 Musique récréative. 10 h. 15 Emission radiodiffusée. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Disques nouveaux. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Opéras et opérettes. 13 h. 10 Sports. 13 h. 15 Solistes. 13 h. 50 Ouverture. 14 h. Poèmes. 16 h. Musique champêtre. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Heure des enfants.

18 h. L'Ensemble instrumental Radio-Berne. 18 h. 30 Impressions de Suède. 19 h. Piano. 19 h. 15 La lettre du soir. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Mélodies aimées. 20 h. 50 Histoire d'une famille. 21 h. Théâtre de Mendelssohn. 22 h. Informations. 22 h. 05 Musique. 22 h. 25 Concerto.

A vendre **moto**  
Universal, 500 cm3, latérale, avec ou sans side-car.  
Posse Henri, drag., Veyras s. Sierre.

A vendre **machine à écrire**  
Underwood, état de neuf, à choix sur deux.  
A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

**Perceuse vacher**  
à colonne Jacquar, capacité 16 mm., 4 vitesses, ainsi qu'une d'établi, précision.  
A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

**GROSSESSES**  
Ceintures spéciales dep. 22.50  
Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Bas prix.  
Indiquer le tour du mollet  
Envois à choix  
Ri. Michel, 3, Mercerie,

On cherche pour la basse montagne un **vacher**  
bon trayeur, pour la vente du lait de 10 vaches.  
S'adresser sous chiffre P. 6125 S. Publicitas, Sion.

Quelques **menuisiers**  
qualifiés, pour travaux à l'établi, sont demandés par **Gustave Pasche, à Bière.** Tél. 7.91.60. — Faire offres avec références en mentionnant l'âge.



Dr Louis Vauthier de Leysin

candidat au Prix Nobel de la Paix pour 1951. Protagoniste des sanatoriums universitaires où les étudiants malades peuvent continuer leurs études, le Dr Vauthier a ouvert le sanatorium universitaire suisse et consacré toutes ses forces actuellement à mettre sur pied le sanatorium international qui couronnera l'œuvre de toute sa vie.

## NOUVELLES LOCALES

### COLONIE DE VACANCES POUR ENFANTS DURS D'OREILLE

La société romande pour la lutte contre les effets de la surdité organise du 4 au 28 juillet 1951 une colonie de vacances pour enfants des deux sexes, sourds-muets exclus, avec leçons de lecture labiale.

Nous invitons le personnel enseignant à signaler à M. A. Fath, secrétaire, Avenue Juste Olivier 3, Lausanne, les enfants durs d'oreille en âge de scolarité. La société romande se mettra ensuite en rapport avec les parents.

Le Chef du Département de l'Instruction publique :  
Cyr. Pitteloud

### Nos pèlerins à Lourdes

II

Du correspondant de « La Liberté » :

Dès les premières heures de lundi, les basiliques donnent le spectacle d'une foule très dense qui vient de recevoir son Dieu et participer au Sacrifice de l'autel offert pour la rémission des péchés de la multitude.

A 8 heures, Son Exc. Mgr Charrière prend contact avec nos pèlerins en célébrant à leur intention la sainte messe. L'assistance participe activement au rite divin, guidée par M. le doyen Mayor, de Sierre, en répondant à haute voix aux prières liturgiques.

Puis, Mgr Pittet prononça, avec une conviction qui émeut toujours, un admirable sermon sur le sacrement de la Pénitence : mystère de miséricorde et source de lumière pour l'âme.

L'après-midi, le distingué prédicateur jeta un appel ardent pour que la foi ne soit pas seulement trahisonnelle, mais personnelle et au centre de toute notre vie.

Une pluie orageuse faillit nous priver de la joie qu'apporte chaque jour la procession du Très Saint Sacrement. Mais la foi est grande à Lourdes ! Il n'y a pas de place pour une prudence trop humaine. Bientôt la procession s'ébranle au chant de *Lauda Sion*. Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, bénira les chers malades, avec l'Hostie sainte qui arrête les éléments méchants et verse dans le cœur des infirmes des trésors de force et de consolation.

Qui ne sait pas assez ce qu'est la foi en la présence de Jésus dans l'Eucharistie devrait un jour se mêler aux foules de Lourdes. Il ne saurait y avoir de scènes plus authentiquement évangéliques que celles des processions du Saint Sacrement dans la Cité de l'Immaculée. On touche ici du doigt la vérité tant affirmée par saint Grignon de Montfort : « Jésus par Marie ». Et le bienheureux Eymard avait raison de dire que « Notre-Dame de Lourdes procurera à Jésus-Eucharistie les plus glorieux triomphes ».

Le soir, les mille *Ave Maria* de la procession aux flambeaux furent interrompus par une pluie torrentielle. Ce matin, mardi, il pleut.

C'est le grand jour de notre pèlerinage : la Suisse a la présidence des cérémonies de la journée. A 9 h., une messe pontificale sera célébrée par Mgr Charrière.

Les pèlerins et nos chers malades vont au mieux. Si Lourdes est un haut lieu de prière, c'est aussi la terre de la charité. M. Terrier, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, et le docteur Luyet, du Valais, ainsi que tout le corps des infirmières et des brancardiers, sont un exemple admirable pour nos pèlerins. Nous leur en disons notre profonde reconnaissance.

P. D.

Rédacteur responsable : André Luisier

# Dernière Heure

## Un trop célèbre roi de l'évasion repris

CHATEL-ST-DENIS, 8 mai. (Ag.) — Mardi matin, dans le Vallon de la Veveyse, au Pont de Fenil, la gendarmerie a arrêté le récidiviste Gustave Blanc, 20 fois condamné, et qui s'était évadé de l'Hôpital cantonal de Fribourg où il était en traitement. La dernière fois il avait été condamné à l'internement pour une durée indéterminée.

## LES SUISSES DE SAN SALVADOR INDEMNES

BERNE, 8 mai. (Ag.) Le consulat de Suisse à San Salvador communique qu'aucun Suisse ne se trouve parmi les victimes du séisme de dimanche dernier. En revanche, des propriétés appartenant à quelques-uns de nos compatriotes ont été endommagées dans la ville de Jucupa, laquelle, comme on sait, a été détruite. (Voir à l'intérieur du journal.)

## ITALIE

### La grève des fonctionnaires

ROME, 8 mai. (Ag. Reuter) — Les 1,600,000 fonctionnaires de l'Etat italien ont déclenché mardi matin une grève générale de 24 heures pour faire admettre leurs revendications tendant à augmenter les salaires. L'appareil administratif a été paralysé dans tout le pays. Les pupitres des fonctionnaires gouvernementaux ont été abandonnés, les lettres et les paquets s'accumulent dans les bureaux de postes et les fonctionnaires des télégraphes et des téléphones, ainsi que ceux du monopole d'Etat du tabac sont restés à domicile ; les écoles primaires sont fermées, cependant les hôpitaux d'Etat n'ont plus que le personnel indispensable. Le personnel de bureau et des gares de chemins de fer ont cessé le travail à 8 heures et ne le reprendront qu'à midi. De bonne heure ce matin les trains sont restés bloqués pendant une demi heure dans les gares. Cet arrêt de la circulation d'une demi heure sera repris encore deux fois pendant la journée.

La grève générale a été proclamée en commun par les syndicats chrétiens-démocrates, socialistes et communistes comme réponse au refus du gouvernement d'accepter les revendications de salaires. Ce mouvement fera l'objet principal de la séance de cabinet de mardi. Le gouvernement prépare un projet de loi qui contestera aux fonctionnaires civils le droit de se mettre en grève.

Lundi, le président du Conseil M. de Gasperi a proposé au parlement d'introduire une échelle mobile pour les traitements des fonctionnaires, afin de les protéger contre les augmentations éventuelles des prix. Mais les syndicats exigent une augmentation immédiate des salaires pour compenser

## Les serviteurs de l'agriculture : M. l'abbé Crettol

Sous ce titre, dans le « Journal d'agriculture suisse » du 5 mai 1951, M. Henri Tanner, homme de lettres, riche par le cœur et l'esprit, brosse un portrait délicat et vrai de notre collaborateur : M. l'abbé Crettol.

Nous espérons que ce dernier ne nous en voudra pas de porter à la connaissance de nos nombreux lecteurs paysans ce nouveau témoignage de sympathie admirative.

Réd.

Tous les auditeurs de la radio, et plus spécialement les paysans qui suivent régulièrement les causeries agricoles du dimanche, connaissent au moins la voix chaude et prenante de M. l'abbé Crettol, recteur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf près de Sion.

Nombreux sont aussi ceux qui l'ont vu prendre la parole dans des réunions paysannes, et tout récemment l'Union des paysannes genevoises avait convié ses sociétaires à entendre le distingué conférencier traiter un sujet touchant à l'amour et au mariage.

M. l'abbé Crettol sait ce qu'il doit dire et comment il faut le dire. Sans perdre un instant de vue la haute mission ecclésiastique dont il est investi et la portée que, de ce fait, prennent ses paroles, il s'exprime avec franchise, ne dissimule pas ses pensées derrière l'écran d'une phraséologie inconsistante.

Souriant, expressif et recourant volontiers aux allusions poétiques, il sait, tant l'amour de la terre le possède, tant il est convaincu de la justesse de la cause qu'il défend, captiver ses auditeurs, les nourrir de certitudes, d'arguments solides et d'espoir réaliste.

Bien mieux, de nombreux citadins se plaisent à écouter ses causeries si riches de substance et ainsi, par son autorité et son éloquence, M. l'abbé Crettol est au premier rang des bons serviteurs de l'agriculture.

Il excelle à unir les valeurs spirituelles aux exigences matérielles, à lier le présent sans cesse fluctuant aux réalités permanentes que postulent le cœur humain et l'âme chrétienne.

M. l'abbé Crettol est encore jeune et plein de fougue. Mais il sait la contenir et sa conversation est toujours nuancée. Au cours d'un récent entretien qu'il m'accorda dans son bureau de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, il me déclara que ce qu'il désirait avant tout, c'était fortifier les paysans dans le sentiment qu'ils remplissent une belle mission. Mais elle ne peut être belle que si l'amour l'inspire et si la justice la récompense. Il déplore les luttes internes, les actions trop spectaculaires qui prêtent à toutes sortes d'interprétations, souvent contraires au but visé.

M. l'abbé Crettol s'intéresse avant tout à l'âme paysanne, dont il connaît les aspirations, mais il n'oublie pas pour autant les exigences de la vie

matérielle. Aussi, ses causeries prennent-elles place dans l'apostolat auquel il se consacre avec fervor et talent.

M. l'abbé Crettol est recteur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf depuis onze ans. Il règne avec bonhomie et fermeté sur les jeunes âmes qui lui sont confiées. Il s'occupe aussi de la formation générale des fils de paysans, leur enseigne les sciences naturelles et le chant, qu'il professe aussi au Collège de Sion.

Et il y a, dans un coin du bureau de l'abbé Crettol, un piano qui resta muet le jour de ma visite mais qui doit être un bon compagnon, docile aux confidences ! Car M. l'abbé Crettol est un artiste et un poète, dans le sens où le sont ceux qui explorent les âmes, et sont sensibles aux beautés de la nature.

En ce moment, de sa fenêtre, M. l'abbé Crettol peut admirer l'océan de fleurs de l'admirable verger de l'école. En regardant du côté de Saxon, il aperçoit le brouillard rose des fleurs des abricotiers et s'il lève les yeux vers les montagnes, il y devine, au niveau des neiges tenaces, la redoutable menace des coulées d'air froid vers la vallée rhodanienne. Alors, il pense au travail des paysans, aux soucis et aux inquiétudes des arboriculteurs, à la peine des hommes. Mieux que quiconque il sait comment la terre est liée au ciel et que le travail du paysan, plus que tout autre, est fait d'espérance et d'humble résignation.

Aussi, je vois l'abbé Crettol prenant un feuillet de papier et préparant dans le calme de son bureau, près du piano silencieux, mais qui chante cependant à ses oreilles, une nouvelle causerie où reviendront les mots qui lui sont chers : amour, confiance et foi.

H. Tanner.

## St-Maurice

### Concert de l'Agaonoise

Le concert que l'Agaonoise offrait à la population de St-Maurice, samedi soir, sur la Place du Parvis, fut des plus appréciés. Présidée par le dynamique M. Léonce Baud, et sous la direction de M. Joseph Mathieu, dont les compétences ne font plus aucun doute, cette société a fait de réels progrès.

Nous dirons que ce concert en plein air fut parfait dans l'interprétation et le choix des morceaux.

Merci à l'Agaonoise de nous avoir fait passer quelques beaux instants et de nous avoir donné l'occasion de vous apprécier.

Vy.

### SOIREE DE L'« AVENIR »

Samedi dernier avait lieu, à l'Hôtel des Alpes, la soirée de la Société de gymnastique l'« Avenir ».

Sous la présidence de M. Bron et avec le concours de l'Orchestre Orlando, cette manifestation fut des mieux réussies.

Vy.

## A l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

(Inf. part.) Les délégués de l'Union Valaisanne pour la vente des fruits et légumes se sont réunis dernièrement sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet. Le rapport annuel qui constitue un exposé complet de tous les problèmes intéressant la vente de nos produits a été commenté par son auteur le Directeur de l'Union, M. le député Marius Lampert.

On sait que l'année 1950 ne laissera pas un bon souvenir dans l'histoire de la paysannerie valaisanne. Les conditions atmosphériques du printemps furent cependant très favorables au départ de la végétation. Malheureusement, les perspectives de récoltes si abondantes furent en partie anéanties, dans la nuit du 26 au 27 avril, le thermomètre étant descendu brusquement jusqu'à 7 degrés au-dessous de zéro dans certaines régions de la plaine du Rhône, plongeant les producteurs dans une cruelle désolation, en particulier les producteurs de vins qui ont le plus souffert.

Voici quelques chiffres comparatifs de production qui prouvent que c'est surtout la vigne qui a le plus souffert :

Fruits et légumes :	1950 :	1949 :	1946 :
	21,393,000 kg.	24,492,000 kg.	31,000,000 kg.
Asperges :	1950 : 346,000 kg.	1949 : 236,500 kg.	1946 : 300,000 kg.
Fraises :	1950 : 4,654,000 kg.	1949 : 4,651,000 kg.	1946 : 4,600,000 kg.
Abricots :	1950 : 2,088,000 kg.	1949 : 2,100,000 kg.	1946 : 7,132,000 kg.
Poires :	1950 : 3,407,000 kg.	1949 : 5,110,000 kg.	1946 : 4,700,000 kg.
Pommes :	1950 : 6,959,000 kg.	1949 : 7,052,000 kg.	1946 : 10,484,000 kg.
Raisins de table :	1950 : 75,000 kg.	1949 : 1,436,000 kg.	
Tomates :	1950 : 2,394,000 kg.	1949 : 1,482,000 kg.	1946 : 2,043,000 kg.

Sur ces conclusions, M. Lampert forme le vœu que la nature soit cette année plus clémente aux producteurs et que le problème — si complexe — de la protection de leurs cultures contre la concurrence étrangère reçoive incessamment une solution satisfaisante.

**BUFFET CINI**  
Votre arrêt à l'arrivée et au départ !  
**SION** Ch. Amacker

**Madame**  
**veuve Françoise MASSON**  
née LUISIER  
Tertiaire  
survenu le 7 mai dans sa 81e année, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.  
La défunte est membre du secours mutuel « L'Espérance ».  
L'ensevelissement aura lieu le jeudi 10 mai, à 10 heures, à Châbles.  
Priez pour elle

**Monsieur Maurice LOVEY**  
Pharmacien  
à Martigny, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, ainsi que la « Schola » de Martigny.